

Commune d'Esclavolles-Lurey

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DPC/2020/35

du 23 SEP. 2020

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui non

Approuvé date 27 janvier 2006 aléa Inondation

Révision approuvée date 09 janvier 2020 aléa Inondation

date aléa

Les documents de référence sont :

Arrêté inter-préfectoral portant approbation de la révision du Plan de Prévention du Risque
Inondation (PPRI) de la Seine-Aval

Consultable sur Internet

Le règlement et la note de présentation

Consultable sur Internet

La carte du zonage réglementaire

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non

date effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non

date effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

| | Forte | Moyenne | Modérée | Faible | Très faible |
|--|--------|---------|---------|--------|--|
| | zone 5 | zone 4 | zone 3 | zone 2 | Zone 1 <input checked="" type="checkbox"/> |

pièces jointes

6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

La carte du zonage réglementaire

7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport?form-adresse=true&isCadastre=false&ign=false&codeInsee=51234&lon=3.662797&lat=48.551762&CGU-adresse=on&adresse=51260+Esclavolles-Lurey#details_cat_nat

Arrêtés portant reconnaissance de catastrophes naturelles sur la commune



Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain : 1

| Code national CATNAT | Début le | Fin le | Arrêté du | Sur le Journal Officiel du |
|----------------------|------------|------------|------------|----------------------------|
| 51PREF19990222 | 25/12/1999 | 29/12/1999 | 29/12/1999 | 30/12/1999 |

Inondations et coulées de boue : 2

| Code national CATNAT | Début le | Fin le | Arrêté du | Sur le Journal Officiel du |
|----------------------|------------|------------|------------|----------------------------|
| 51PREF19830188 | 01/04/1983 | 30/04/1983 | 16/05/1983 | 18/05/1983 |
| 51PREF19830031 | 08/12/1982 | 31/12/1982 | 04/02/1983 | 06/02/1983 |

Date **23 SEP. 2020**

Le préfet de département

pour le Préfet,
la Directrice de Cabinet
Valérie SAINTOYANT